



# Règlement Particulier Bad au féminin

## ARTICLE 1 : GENERALITES

Le tournoi de type PROMOBAD est autorisé sous le numéro **(2303585)** et sous le nom « Bad au féminin ». Il se déroule le **samedi 20 Janvier 2024 de 9h à 17h30** au **gymnase du Champy, Allée Jean Renoir 93160 Noisy-le-Grand**, sur 11 terrains

C'est un tournoi caritatif au profit de l'association SOLIBAD visant à mener des actions envers les jeunes filles et femmes. Il est réservé uniquement aux joueuses licenciées FFBad.

Les frais d'inscription sont de 12€ pour un tableau, 15€ pour 2 tableaux, à régler sur place à votre arrivée ou en ligne lors de l'inscription.

Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après. Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.

Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence joueur.

Tout joueur non licencié à la date du tirage au sort sera automatiquement exclu des tableaux.

Il n'y aura pas de Juges-Arbitres lors de la compétition. L'auto-arbitrage sera de rigueur.

Les gestionnaires et organisateurs de la compétition sont Franck Regnier et Jimmy Mevaere.

L'adresse mail de contact pour cette compétition est [inscription-adulte-tournoi@asnb-93.fr](mailto:inscription-adulte-tournoi@asnb-93.fr)

## SERIES ET TABLEAUX

Le tournoi « Bad au féminin » est un tournoi national adultes. Cependant, les joueurs des catégories minime, cadet, junior et vétéran sont autorisés à s'inscrire dans les tableaux seniors. L'inscription au Promobad Féminin entraîne l'acceptation du présent règlement.

Selon l'article 2.1.4 du règlement général des compétitions, chaque participant mineur doit être placé sous la responsabilité d'un adulte responsable.

Les séries proposées sont D9/P10 – P11/P12/NC.

Les tableaux ouverts dans chaque série seront Simple Dame, Double Dames. Les joueuses peuvent s'inscrire aux 2 tableaux.

**Association Sportive Noiséenne de Badminton (ASNB)**

Maison des associations 111 piazza Mont d'Est 93160 Noisy le Grand

-----  
agrément Ministère des sports : 93SP602  
-----

web : <http://asnb-93.fr> mail : [president@asnb-93.fr](mailto:president@asnb-93.fr) ou [secretaire@asnb-93.fr](mailto:secretaire@asnb-93.fr)



Tous les tableaux se joueront avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux. Annexe 3.1A11) suivie d'une phase en élimination directe.

En cas d'inscription inférieure à 5, le tableau se jouera obligatoirement en poule unique. Un tableau ne sera ouvert qu'avec un minimum de 4 inscrits.

Si le nombre d'inscrits attendu dans un tableau n'est pas atteint, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le nombre d'inscrits dans un autre tableau.

En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x).

## *DEROULEMENT ET VOLANTS*

Toute joueuse doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase. En cas de retard, la joueuse doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait.

Les volants sont à la charge des joueuses. Pour une joueuse classée jouant contre une joueuse non classée, les volants plumes seront retenus. Ils seront à la charge de la joueuse classée.

Pour les joueuses non classées le volant plastique est autorisé.

Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage.

## *FORFAITS*

Toute joueuse, et représentant légal, s'inscrivant au tournoi « Bad au féminin » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

Lorsque l'une des joueuses d'une paire de doubles est défaillant, sa partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur si elle souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, la joueuse peut proposer une remplaçante. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver une joueuse pour compléter la paire.

### **Association Sportive Noiséenne de Badminton (ASNB)**

Maison des associations 111 piazza Mont d'Est 93160 Noisy le Grand

-----  
agrément Ministère des sports : 93SP602  
-----

web : <http://asnb-93.fr> mail : [president@asnb-93.fr](mailto:president@asnb-93.fr) ou [secretaire@asnb-93.fr](mailto:secretaire@asnb-93.fr)